



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 05 - AOÛT 2019

PUBLIÉ LE 13 AOÛT 2019

DIRECTION REGIONALE des DOUANES 66

- P.A.E. TABACS

PREFECTURE

- DPPPAT/BEAT

SOMMAIRE

DOUANES

P.A.E. Tabacs

Décision de fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent sur
la commune de PUIVERT - n° 11 00163 W.....1

PREFECTURE

DPPPAT/BEAT

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Séance du jeudi 29 août 2019 à 14 h 30 à la préfecture de l'Aude :
- SARL C-TOM SPORT à CARCASSONNE.....2

DÉCISION DE FERMETURE DÉFINITIVE D'UN DÉBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT SUR LA COMMUNE DE PUIVERT

L'Administrateur supérieur des douanes et droits indirects,
Directeur régional à Perpignan,

Vu l'article 568 du code général des impôts.

Vu l'article 37 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés.

DÉCIDE

la fermeture définitive du débit de tabac ordinaire permanent n° 11 00163 W
sis 2, rue de l'Ancienne Mairie
11.230 PUIVERT

Fait à Perpignan, le 9 août 2019

P/0 L'Administrateur supérieur des douanes,
Directeur régional à Perpignan

Jean-Marie DIONET

Inspecteur principal des douanes



B. P. P. 35. EN



PRÉFET DE L'AUDE

M. Claude VO-DINH
Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude

Ordre du jour

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Séance du jeudi 29 août 2019 à 14h30

Préfecture de l'Aude à Carcassonne, Salle Europe

Demandeur	Heure de passage	Nom du dossier inscrit
SARL C-TOM SPORT	14h30	n°2019-505 – SARL C-TOM SPORT – autorisation d'exploitation commerciale relative à la création de 400 m ² de surface de vente d'un magasin We Are Select entraînant l'extension d'un ensemble commercial, sur la commune de CARCASSONNE